

**Zeitschrift:** Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne  
**Herausgeber:** Chancellerie d'État du canton de Berne  
**Band:** 9 (1909)

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Table des matières

## du tome IX du Bulletin des lois.

(Année 1909.)

---

	Page
<b>I. Lois et ordonnances cantonales . . . .</b>	1—298
<b>II. Lois et ordonnances fédérales, appendice</b>	1—542

### I. Lois et ordonnances cantonales.

<i>Règlement</i> sur les examens de notaires, 14 janvier 1909 . . . . .	1
<i>Loi</i> sur l'organisation judiciaire, 31 janvier 1909	7
<i>Loi</i> sur le notariat, 31 janvier 1909 . . . . .	38
<i>Loi</i> sur les écoles techniques cantonales, 31 janvier 1909 . . . . .	58
<i>Règlement</i> concernant les traitements des employés des maisons cantonales d'éducation, 1 <sup>er</sup> février 1909 . . . . .	62
<i>Règlement</i> de la caisse de secours en cas d'accident et de maladie pour l'administration forestière du canton de Berne, 3 février 1909 . . . . .	64
<i>Décret</i> sur les apprentissages dans les études d'avocat ou de notaire ainsi que dans les bureaux d'administration, 10 février 1909 . . . . .	71
<i>Ordonnance</i> concernant les examens d'apprentis, 13 février 1909 . . . . .	79

	Page
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale à la fondation dénommée „Fonds de secours pour les enfants faibles d'esprit du district de Konolfingen“, 16 février 1909 . . . . .	91
<i>Règlement</i> concernant l'admission à l'université de Berne, modification, 3 mars 1909 . . . . .	92
<i>Règlement</i> concernant la discipline à l'université de Berne, 8 mars 1909 . . . . .	94
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale à l'asile „Gottesgnad“ de l'Emmenthal, 29 mars 1909 . . . . .	99
<i>Règlement</i> concernant la reconstitution des vignes menacées par le phylloxéra, 1 <sup>er</sup> avril 1909 . . . . .	100
<i>Décret</i> portant création d'une seconde place de pasteur français pour la paroisse réformée de Bienne, 8 avril 1909 . . . . .	103
<i>Décret</i> concernant les greffiers de chambre de la Cour suprême, 26 mai 1909 . . . . .	104
<i>Ordonnance</i> concernant les prestations en nature des paroisses catholiques romaines du Jura, 4 juin 1909 . . . . .	105
<i>Loi</i> sur la revision des registres fonciers dans le canton de Berne, 27 juin 1909 . . . . .	107
<i>Règlement</i> concernant les inspecteurs des denrées alimentaires, 6 juillet 1909 . . . . .	117
<i>Ordonnance</i> concernant les marchés aux bestiaux, 20 juillet 1909 . . . . .	121
<i>Ordonnance</i> concernant l'établissement dans les communes des feuillets indicatifs des biens-fonds ainsi que l'homologation des immeubles, 20 juillet 1909 . . . . .	124

	Page
<i>Ordonnance</i> qui porte exécution de la loi fédérale du 8 décembre 1905 sur le commerce des denrées alimentaires et de divers objets usuels, 20 juillet 1909 . . . . .	130
<i>Tarif</i> des analyses chimiques et physiques de denrées alimentaires et d'objets usuels faites par le laboratoire cantonal de Berne, 27 juillet 1909 . . . . .	147
<i>Ordonnance</i> concernant l'établissement des feuillets du registre foncier, 3 août 1909 . . . . .	177
<i>Ordonnance</i> qui place sous la surveillance de l'Etat le ruisseau appelé Hünibach, 17 août 1909 . . . . .	190
<i>Ordonnance</i> qui complète l'ordonnance du Conseil-exécutif du 3 août 1909 concernant l'établissement des feuillets du registre foncier, 7 septembre 1909 . . . . .	191
<i>Règlement</i> concernant les attributions et les devoirs des greffiers des tribunaux, 4 septembre 1909 . . . . .	192
<i>Règlement</i> sur les examens des aspirants à la patente d'avocat, 23 octobre 1909 . . . . .	199
<i>Règlement</i> des examens des aspirants au diplôme de maître de commerce, 26 octobre 1909 . . . . .	204
<i>Loi</i> sur la justice administrative, 31 octobre 1909 . . . . .	210
<i>Loi</i> sur les traitements des instituteurs primaires, 31 octobre 1909 . . . . .	230
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale à la maison d'éducation de garçons du district de Konolfingen, 15 novembre 1909 . . . . .	234
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale à la caisse des veuves et des orphelins des professeurs de l'université de Berne, 15 novembre 1909 . . . . .	235

	Page
<i>Décret</i> qui confère la qualité de personne morale à l'hôpital du district de Bienne, 15 novembre 1909 . . . . .	236
<i>Décret</i> relatif à l'exécution de la loi sur la justice administrative, 17 novembre 1909 . . . . .	237
<i>Décret</i> concernant le transfert à l'Etat du technicum de Bienne et l'organisation de cet établisse- ment, 23 novembre 1909 . . . . .	241
<i>Décret</i> concernant l'exécution de la loi sur le notariat, 24 novembre 1909 . . . . .	248
<i>Décret</i> concernant l'organisation de la Direction de l'agriculture, 25 novembre 1909 . . . . .	270
<i>Décret</i> concernant l'organisation et l'administration du fonds cantonal pour la lutte contre le phylloxéra, 25 novembre 1909 . . . . .	275
<i>Décret</i> concernant la répartition de la subvention extraordinaire prévue en faveur de l'école primaire, 25 novembre 1909 . . . . .	277
<i>Ordonnance</i> concernant les hôpitaux publics, 11 dé- cembre 1909 . . . . .	281
<i>Second arrêté</i> qui modifie et complète l'ordonnance concernant la durée des apprentissages dans les arts et métiers, 18 décembre 1909 . . . . .	285
<i>Ordonnance</i> portant exécution de la loi sur le notariat, 20 décembre 1909 . . . . .	286
<i>Ordonnance</i> concernant l'introduction de bétail étranger dans le canton de Berne, 20 décembre 1909 . . . . .	290
<i>Ordonnance</i> qui modifie l'ordonnance concernant les pharmacies, 20 décembre 1909 . . . . .	298

**Table alphabétique des matières**  
**du tome IX du Bulletin des lois.**  
 (Année 1909.)

Lois et ordonnances cantonales.

A.

	Page
<i>Administration forestière.</i> Règlement de la caisse de secours en cas d'accident et de maladie pour l'— . . . . .	64
<i>Analyses.</i> V. <i>Tarif des analyses.</i>	
<i>Apprentissages.</i> Décret sur les — dans les études d'avocat ou de notaire ainsi que dans les bureaux d'administration . . . . .	71
Ordonnance sur les examens d'apprentis . . . . .	79
Second arrêté qui modifie et complète l'ordonnance concernant la durée des — dans les arts et métiers . . . . .	285
<i>Arts et métiers.</i> V. <i>Apprentissages.</i>	
<i>Asile „Gottesgnad“.</i> V. <i>Personnalité civile.</i>	
<i>Avocats.</i> V. <i>Examens.</i>	

## VIII

### B.

	Page
<i>Bétail.</i> Ordonnance concernant l'introduction de — étranger dans le canton de Berne . . . . .	290

V. *Marchés aux bestiaux.*

<i>Bienne.</i> Décret portant création d'une seconde place de pasteur français pour la paroisse réformée de — . . . . .	103
---	-----

### C.

*Commerce des denrées alimentaires.* V. *Denrées alimentaires.*

*Contentieux administratif.* V. *Justice administrative.*

*Cours d'eau.* V. *Hünibach.*

<i>Cour suprême.</i> Décret concernant les greffiers de chambre de la — . . . . .	104
---	-----

### D.

<i>Denrées alimentaires.</i> Ordonnance qui porte exécution de la loi fédérale du 8 décembre 1905 sur le commerce des — . . . . .	130
---	-----

V. *Inspecteurs des denrées alimentaires et Tarif des analyses.*

<i>Direction de l'agriculture.</i> Décret concernant l'organisation de la — . . . . .	270
---	-----

### E.

<i>Ecole primaire.</i> Décret concernant la répartition de la subvention extraordinaire prévue en faveur de l'— . . . . .	277
---	-----

<i>Ecoles techniques.</i> Loi sur les — cantonales . . . . .	58
--	----

V. *Technicum de Bienne.*

## IX

	Page
<i>Employés de bureau. V. Apprentissages.</i>	
<i>Enseignement professionnel. V. Ecoles techniques.</i>	
<i>Examens. Règlement sur les — des aspirants à la patente d'avocat . . . . .</i>	199
<i>Règlement des — des aspirants au diplôme de maître de commerce . . . . .</i>	204
<i>Examens d'apprentis. V. Apprentissages.</i>	

## F.

<i>Foires et marchés. V. Marchés aux bestiaux.</i>	
<i>Fonds de secours pour les enfants faibles d'esprit du district de Konolfingen. V. Personnalité civile.</i>	
<i>Forêts. V. Administration forestière.</i>	

## G.

<i>Greffiers de chambre. V. Cour suprême.</i>	
<i>Greffiers des tribunaux. Règlement concernant les attributions et les devoirs des — . . . . .</i>	192

## H.

<i>Hôpital du district de Bienne. V. Personnalité civile.</i>	
<i>Hôpitaux publics. Ordonnance concernant les —</i>	281
<i>Hünibach. Ordonnance qui place sous la surveillance de l'Etat le ruisseau appelé — . . . . .</i>	190

## I.

<i>Importation du bétail. V. Bétail.</i>	
<i>Inspecteurs des denrées alimentaires. Règlement concernant les — . . . . .</i>	117

X

	Page
<i>Instituteurs primaires.</i> Loi sur les traitements des — . . . . .	230

J.

<i>Justice administrative.</i> Loi sur la — . . . . .	210
Décret relatif à l'exécution de cette loi . . . . .	237

M.

<i>Maison d'éducation du district de Konolfingen.</i> V. <i>Personnalité civile.</i>	
<i>Maisons cantonales d'éducation.</i> Règlement concer- nant les traitements des employés des — . . . . .	62
<i>Maîtres de commerce.</i> V. <i>Examens.</i>	
<i>Marchés aux bestiaux.</i> Ordonnance concernant les — . . . . .	121

N.

<i>Notariat.</i> Règlement sur les examens de notaires . . . . .	1
Loi sur le — . . . . .	38
Décret concernant l'exécution de la loi sur le — . . . . .	248
Ordonnance portant exécution de la loi sur le — . . . . .	286

O.

<i>Organisation judiciaire.</i> Loi sur l'— . . . . .	7
---	---

P.

<i>Paroisse réformée de Bienne.</i> V. <i>Bienne.</i>	
<i>Paroisses catholiques.</i> Ordonnance concernant les prestations en nature des — romaines du Jura . . . . .	105
<i>Personnalité civile.</i> Décrets conférant la qualité de personne morale:	

XI

	Page
1° au Fonds de secours pour les enfants faibles d'esprit du district de Konolfingen . . . . .	91
2° à l'asile „Gottesgnad“ de l'Emmenthal . . . . .	99
3° à la maison d'éducation de garçons du district de Konolfingen . . . . .	234
4° à la caisse des veuves et des orphelins des professeurs de l'université de Berne . . . . .	235
5° à l'hôpital du district de Bienne . . . . .	236
<i>Pharmacies.</i> Ordonnance qui modifie l'ordonnance concernant les — . . . . .	298
<i>Phylloxéra.</i> Règlement concernant la reconstitution des vignes menacées par le — . . . . .	100
Décret concernant l'organisation et l'administration du fonds cantonal pour la lutte contre le — . . . . .	275
<i>Prestations en nature. V. Paroisses catholiques.</i>	

R.

<i>Registres fonciers.</i> Loi sur la revision des —	107
Ordonnance concernant l'établissement dans les communes des feuillets indicatifs des biens-fonds ainsi que l'homologation des immeubles	124
Ordonnance concernant l'établissement des feuillets du registre foncier . . . . .	177
Ordonnance qui complète cette dernière ordonnance	191

S.

*Subvention en faveur de l'école primaire. V. Ecole primaire.*

T.

<i>Tarif des analyses</i> chimiques et physiques des denrées alimentaires . . . . .	147
---	-----

XII

	Page
<i>Technicum de Bienne.</i> Décret concernant le transfert à l'Etat du — et l'organisation de cet établissement . . . . .	241
<i>Traitements. V. Instituteurs primaires et Maisons cantonales d'éducation.</i>	
<i>Tribunal administratif. V. Justice administrative.</i>	
<i>Tribunaux. V. Greffiers des tribunaux et Organisation judiciaire.</i>	

U.

<i>Université de Berne.</i> Règlement concernant l'admission à l'— . . . . .	92
Règlement concernant la discipline à l'— . . . . .	94
<i>V. Personnalité civile.</i>	

V.

<i>Vignes. V. Phylloxéra.</i>	
-------------------------------	--

